



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 51
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	JACQUEMARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Marien LOVICH	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
		Madame Valérie TEISSEIRE
		Monsieur Frédéric FAVERJON

Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : CULTURE**CDN -Théâtre Dijon Bourgogne (TDB) - Convention de financement 2025**

Dans le cadre du label « Centre dramatique national » obtenu par le Théâtre Dijon Bourgogne, il a été décidé de signer avec le CDN-Théâtre Dijon Bourgogne une convention pluriannuelle d'objectifs (DRAC, Région, Ville de Dijon) couvrant les années 2022 à 2025 afin de donner toute la reconnaissance nécessaire à son projet et l'assurance des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Conformément à l'article 5 de la convention pluriannuelle précitée, la détermination et les modalités des versements des contributions financières par les personnes publiques au TDB sont fixées dans des conventions bilatérales passées entre le TDB et chacune des personnes publiques parties de la convention.

Ainsi, la signature d'une convention de financement est proposée pour l'année 2025 entre la Ville de Dijon et le TDB.

La politique tarifaire menée par le TDB, conforme aux orientations de la Ville de Dijon, visant à rendre sa programmation accessible au plus grand nombre, contraint le TDB à appliquer aux usagers des prix inférieurs au coût réel de la mise en œuvre du projet artistique et culturel.

Aussi, une subvention de complément de prix permet de compenser la différence entre la tarification imposée et le coût réel du service.

Afin de permettre au TDB de poursuivre sa mission de création théâtrale, de diffusion des œuvres et de conquête de nouveaux spectateurs, il vous est proposé d'attribuer une subvention « complément de prix » d'un montant de 1 000 000 € TTC pour l'exercice 2025 afin d'accompagner la mise en œuvre du projet du TDB.

Les modalités de versement des 1 000 000 € proposées sont les suivantes :

500 000 € TTC en décembre 2024 dès que la présente convention sera devenue exécutoire,

250 000 € TTC, au cours du mois de janvier 2025

Le solde, soit la somme de 250 000 €, au cours du mois de mars 2025

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention « complément de prix » d'un montant de 1 000 000 € TTC à la Scop Sarl Nouveau Théâtre de Bourgogne, Théâtre national Dijon Bourgogne, au titre de l'année 2025
- **d'approuver** le projet de convention de financement et autoriser la Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

SCRUTIN

POUR : 57

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**